

Croisière de la Présidente À BORD DU CELEBRITY MILLENIUM DU 19 AU 26 SEPTEMBRE 2021

50\$ de rabais
par cabine.
Si réservé avant
le 31 mars 2020.



INCLUSIONS:

- Vols au départ de Québec avec correspondance
- Croisière selon la catégorie de cabine choisie
 - Transferts aller-retour
 - Pourboires prépayés
 - Forfait Boisson
 - Crédit de bord de 300\$ par cabine
- Assurance interruption, bagages et assurance vie
 - Accompagné par Mme Debbie Pichette

PRIX PAR PERSONNE EN OCCUPATION DOUBLE

CAB. INT. CAT. 09	CAB. EXT. CAT. 04	CAB. BALCON 2A
3549.00\$	3689.00\$	3889.00\$

ITINÉRAIRE

19 sep	Los Angeles, Californie		16h00
20 sep	Journée en mer		
21 sep	San Francisco, Californie	8:00	
22 sep	San Francisco, Californie		18h00
23 sep	Monterey, Californie	07h00	16h00
24 sep	Île de Catalina ,Californie	10h30	20h00
25 sep	Ensenada, Mexique	8h00	17h00
26 sep	Los Angeles, Californie	06h00	



Non inclus dans le forfait

- Les surcharges de carburant ou autres taxes aériennes non prévues;
- Une augmentation importante et imprévue du taux de change par rapport au dollar canadien;
- Les frais de bagage enregistré (environ 30 \$ par vol; sujet à changement sans préavis);
- Les dépenses personnelles;
- Les excursions facultatives dans les ports d'escales lors de la croisière;
- Les repas pendant les excursions s'il y a lieu ou dans les aéroports;
- Les frais de dossier de 50\$ (+taxes), non remboursables payable au moment du dépôt

Dépôt et paiement final

- Dépôt de 265\$ par personne (530\$ si occupation simple) au moment de l'inscription pour le voyage. Paiement final dû le 14 juin 2021 .

CWT
Voyages

 **VIP VOYAGES**
INTER-PAYS INC.

RBC
récompenses
Échanger vos points | Obtenez des points

Les tarifs annoncés dans ce feuillet sont valides en date du 29 novembre 2019 et sont sujets à changement. Voir les conditions du feuillet. Advenant une augmentation de taxes, de redevances ou de frais autorisés par une autorité publique compétente, l'agence se verra dans l'obligation de facturer les suppléments aux clients. Tous les tarifs incluent la TPS et la TVQ. Prévoir la contribution au Fonds d'Indemnisation des clients d'agences de voyages (1.00\$/1000\$). Détenteur d'un permis du Québec.